Les indurations helvétiques

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **27 (1990)**

Heft 1002

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1020397

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public 1002
DP
J.A. 1000 Lausanne 1 5 juillet 1990
Hebdomadaire romand Vingt-septième année

Les indurations helvétiques

Vraiment, ils tapent du goulot les aubergistes. L'assemblée générale de leurs délégués a fait savoir qu'ils s'opposeraient à l'Europe communautaire et, plus concrètement, à l'introduction de la TVA. Leur politique, c'est le tiroir-caisse. Il sera bientôt de devoir civique, là où l'on est client ou pilier, de faire savoir au patron, en un langage que la corporation peut comprendre, qu'il ne faut pas mélanger les torchons avec les serviettes.

Mais cet égoïsme professionnel caractéristique n'est pas la marque d'une avidité sans borne; il révèle plutôt une des difficultés fondamentales de notre rapprochement avec l'Europe.

L'élargissement de l'Europe s'est fait dans ses phases les plus récentes par l'intégration de pays économiquement plus pauvres. Il fallait donc veiller à ce que l'ouverture des frontières n'écrase pas leurs industries moins performantes ou qu'on ne transfère pas chez eux les fabrications qui exploitent une main d'œuvre bon marché.

La Suisse, c'est le cas de figure opposé. Le pays est riche, son industrie et sa place financière compétitives. Elle ne va pas certes submerger ses voisins. Depuis longtemps les marchandises et les capitaux circulent. Simplement elle n'a pas à redouter d'effets brutaux sur son propre marché intérieur. Sauf...

Il faut rappeler inlassablement que la balance du commerce et des services est pour la Suisse équilibrée sans plus. Ce serait un pays ordinaire si elle ne bénéficiait du remarquable rendement de sa fortune investie à l'étranger qui dégage, net, une dizaine de milliards. A son travail s'ajoute le revenu de son épargne nationale qui «travaille» pour elle.

La répartition de ce surplus a certainement renforcé les inégalités sociales, compte tenu de l'appel à la main-d'œuvre étrangère, saisonnière notamment. Mais il en résulte aussi une hausse générale du niveau de vie (qualité des équipements, salaires moyens, etc). Et, négativement, s'est développé un renchérissement extravagant du prix du sol, non seulement au cœur des centres urbains, mais généralisé à l'ensemble des zones, terres agricoles comprises.

Les professions qui ne disposent que d'une faible capacité de rationalisation come la restauration, l'hôtellerie, ou qui ont atteint les limites de l'amélioration rapide de la productivité, telle l'agriculture, subissent, en première ligne, les handicaps du haut standing national. Elles ont obtenu, jusqu'ici, toutefois, un revenu comparable à celui des autres branches économiques. L'on a fait jouer en leur faveur ou des mesures de protection exceptionnelles, voyez l'agriculture, ou des mesures fiscales favorables, voyez la restauration. Le jour où il faut envisager de travailler dans des conditions analogues à celles de l'Europe, la distorsion éclate. D'où les réflexes de défense des corporations touchées: l'agriculture, ses charges étant les mêmes, ne peut légitimement accepter de voir les prix payés à la production baisser de moitié; la restauration ou l'hôtellerie s'imaginent ne pas pouvoir supporter une charge supplémentaire de 6 ou 8 ou 10% alors que ce taux serait infiniment plus favorable que celui de ses concurrents.

La difficulté de l'intégration européenne d'un pays riche, c'est que la prospérité a entraîné, dans son mouvement général, des secteurs dopés artificiellement.

La remise en ordre sera nécessairement difficile. Le sol ne baissera pas du jour au lendemain et, si ce devait être le cas, les dégâts seraient considérables.

En réalité, la solidarité devra jouer. La longue période nécessaire aux adaptations exigera un soutien collectif, pour autant que les pouvoirs publics aient les moyens de cette politique.

Les restaurateurs sont victimes de leurs œillères s'ils croient se défendre en refusant une fiscalité indirecte. Ce dont ils ont besoin, c'est des aménagements, des plans qui les aident à être plus compétitifs. Et l'agriculture encore plus qu'eux.

Vouloir que l'on prive de vivres ceux qui devront vous venir en aide, c'est la politique de Gribouille.

AG